CRIV 51 **COM 294**

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

COMMISSIE VOOR DE FINANCIËN EN DE BEGROTING

mardi

15-06-2004

Matin

dinsdag

15-06-2004

Voormiddag

cdH	*centre démocrate Humaniste*
CD&V	*Christen-Democratisch en Vlaams*
ECOLO	*Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales*
FN	*Front National*
MR	*Mouvement réformateur*
N-VA	*Nieuw-Vlaamse Alliantie*
PS	*Parti socialiste*
sp.a-spirit	*Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief internationaal, regionalistisch integraal democratisch toekomstgericht*
VLAAMS BLOK	*Vlaams Blok*
VLD	*Vlaamse Liberalen en Democraten*

Abréviations dans la numérotation des publications :		*Afkortingen bij de nummering van de publicaties :*	
DOC 51 0000/000	*Document parlementaire de la 51e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif*	*DOC 51 0000/000*	*Parlementair document van de 51e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer*
QRVA	*Questions et Réponses écrites*	*QRVA*	*Schriftelijke Vragen en Antwoorden*
CRIV	*version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)*	*CRIV*	*voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)*
CRABV	*Compte Rendu Analytique (couverture bleue)*	*CRABV*	*Beknopt Verslag (blauwe kaft)*
CRIV	*Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)* *(PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)*	*CRIV*	*Integraal Verslag,met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)* *(PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)*
PLEN	*séance plénière*	*PLEN*	*plenum*
COM	*réunion de commission*	*COM*	*commissievergadering*

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants
Commandes :
Place de la Nation 2
1008 Bruxelles
Tél. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.laChambre.be
e-mail : publications@laChambre.be

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Bestellingen :
Natieplein 2
1008 Brussel
Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.deKamer.be
e-mail : publicaties@deKamer.be

SOMMAIRE

Question de M. Jacques Chabot au ministre des Finances sur "les recrutements au SPF Finances" (n° 3115) 1
Orateurs: **Jacques Chabot, Didier Reynders**, ministre des Finances

Question de M. Jacques Chabot au ministre des Finances sur "l'information interne et externe au SPF Finances" (n° 3116) 2
Orateurs: **Jacques Chabot, Didier Reynders**, ministre des Finances

INHOUD

Vraag van de heer Jacques Chabot aan de minister van Financiën over "de aanwervingen bij de FOD Financiën" (nr. 3115) 1
Sprekers: **Jacques Chabot, Didier Reynders**, minister van Financiën

Vraag van de heer Jacques Chabot aan de minister van Financiën over "de interne en externe informatie bij de FOD Financiën" (nr. 3116) 2
Sprekers: **Jacques Chabot, Didier Reynders**, minister van Financiën

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

du

MARDI 15 JUIN 2004

Matin

_____

COMMISSIE VOOR DE FINANCIËN EN DE BEGROTING

van

DINSDAG 15 JUNI 2004

Voormiddag

_____

La séance est ouverte à 10.17 heures par M. François-Xavier de Donnea, président.
De vergadering wordt geopend om 10.17 uur door de heer François-Xavier de Donnea, voorzitter.

Le **président**: Mme Sabien Lahaye-Battheu a demandé de transformer sa question n° 3056 en question écrite. M. De Crem demande de reporter son interpellation n° 367. M. Alain Mathot demande de transformer sa question n° 3096 en question écrite.
De vragen van mevrouw Lahaye-Battheu en de heer Mathot worden omgevormd tot schriftelijke vragen.
De interpellatie van de heer De Crem en de vragen van de heer Devlies worden uitgesteld.

01 Question de M. Jacques Chabot au ministre des Finances sur "les recrutements au SPF Finances" (n° 3115)
01 Vraag van de heer Jacques Chabot aan de minister van Financiën over "de aanwervingen bij de FOD Financiën" (nr. 3115)

01.01 **Jacques Chabot** (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, ma question concerne la politique de recrutement au sein de votre département.

Une prolongation des réserves de recrutement pour les Finances a été autorisée, notamment pour les douanes et accises à Anvers. Combien de personnes seront-elles recrutées pour les douanes et accises? Dans quel délai? Qu'en est-il pour les autres administrations fiscales?

Depuis juin 2003, aucun agent statutaire n'a été recruté aux Finances. Quels sont les recrutements auxquels votre département va procéder? Dans quels délais et pour quels niveaux?

Enfin, il est de tradition de faire appel à des étudiants pendant les mois d'été. Votre département va-t-il engager pour cet été?

01.01 **Jacques Chabot** (PS): Mijn vraag handelt over het wervingsbeleid van uw departement. Er werd een verlenging van de wervingsreserve toegestaan, onder andere voor Douane en Accijnzen in Antwerpen. Hoeveel personen zullen in dienst worden genomen en wanneer? Hoe staat het met de andere fiscale administraties? Sinds juni 2003 is geen enkele statutaire ambtenaar in dienst getreden bij Financiën. Welke wervingen heeft uw departement gepland? Er wordt traditioneel een beroep gedaan op studenten tijdens de zomermaanden. Zal uw departement deze zomer studenten vakantiewerk geven?

01.02 **Didier Reynders**, ministre: Monsieur le président, monsieur Chabot, le projet de plan de personnel du SPF Finances prévoit le recrutement de 522 agents en 2004.

Ces agents seront répartis comme suit: 300 niveaux 1, 214 niveaux 2+ et 8 niveaux 2. 117 recrutements sont prévus pour l'administration

01.02 Minister **Didier Reynders**: In het ontwerp van personeelsplan voor de FOD Financiën is er sprake van de werving van 522 ambtenaren in 2004. 117 ambtenaren zijn bestemd voor

des douanes et accises.

Etant donné que le plan de personnel a reçu un avis négatif de l'Inspection des Finances, j'ai introduit un recours auprès de mes collègues de la Fonction publique et du Budget. Je peux comprendre, sinon l'aspect négatif de l'avis, les difficultés qu'éprouvent les inspecteurs des Finances à entrer dans la logique des plans de personnel parce que cela fait suite à des négociations multiples en matière salariale avec les représentants syndicaux. Il n'est pas toujours facile de suivre l'ensemble mais je pense que nous devrons aboutir à un accord du côté de la Fonction publique et du Budget puisque l'accord budgétaire a déjà été donné dans le cadre du contrôle budgétaire 2004. Dès que le plan aura été approuvé, les services procèderont dans les plus brefs délais au recrutement prévu. Des procédures ont déjà été préparées en ce sens.

Comme chaque année, des étudiants seront engagés pendant les mois de juillet, août et septembre. Nous avons donné les indications en la matière à l'ensemble des personnes concernées. Vous le savez, pour une bonne moitié du millier d'étudiants qui vient travailler pendant l'été, une priorité est donnée aux familles des agents des différents services, ou en tout cas aux propositions venant des services eux-mêmes. Il y a parfois des propositions qui nous viennent des services. Ces recrutements sont réalisés pour les mois de juillet, août et septembre.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

Douane en Accijnzen. De inspectie van Financiën heeft een negatief advies uitgebracht over het personeelsplan en er loopt momenteel een beroeps-procedure. Ik kan begrijpen dat de inspecteurs van Financiën maar weinig begrip kunnen opbrengen voor het personeelsplan maar ik denk dat we tot een akkoord kunnen komen.

Voor de maanden juli, augustus en september zullen om en bij de 1.000 studenten in dienst worden genomen. Voor de helft van die plaatsen zullen enkel familieleden van de ambtenaren in aanmerking komen of zal rekening worden gehouden met voorstellen van de diensten.

02 Question de M. Jacques Chabot au ministre des Finances sur "l'information interne et externe au SPF Finances" (n° 3116)
02 Vraag van de heer Jacques Chabot aan de minister van Financiën over "de interne en externe informatie bij de FOD Financiën" (nr. 3116)

02.01 **Jacques Chabot** (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, il y a quelques années déjà, votre département a mis en place un service Information. Celui-ci, dirigé avec brio par Mme Cresens et son équipe, a édité des brochures spécialisées et met tout en œuvre pour assurer une information correcte et précise en collaboration avec les centres de formation de vos administrations.

Il me revient néanmoins que certaines inquiétudes surviennent à divers endroits, ce qui m'amène à vous poser les questions suivantes.

1. A la suite des accords du Lambermont, un transfert des impôts dits régionaux est désormais possible. Quelles ont été les mesures prises par votre département pour informer les fonctionnaires de votre département concernés à moyen ou à long terme par une éventuelle régionalisation?

2. A la suite de l'élargissement de l'Union européenne du 1er mai dernier, quelles sont les informations fournies aux administrations concernées et comment?

3. Consécutivement aux diverses restructurations et à la mise en place de la réforme Coperfin, une politique de communication avait été mise en place. Il me revient que, quelques mois plus tard, aucune information n'est plus transmise à l'égard de vos agents. Cette

02.01 **Jacques Chabot** (PS): In verband met de "informatiedienst" van uw departement, zou ik willen weten welke maatregelen werden getroffen om de ambtenaren die bij een eventuele regionalisering betrokken zijn, te informeren? Welke gegevens worden aan uw administraties meegedeeld naar aanleiding van de uitbreiding van de Europese Unie? Hoe verloopt het communicatiebeleid in het kader van de "Coperfin"-hervorming? Staan de gemeente-besturen in voor de verspreiding van de brochures van de "informatiedienst" en kan ervoor worden gezorgd dat de leden van onze commissie automatisch een exemplaar van die brochures ontvangen?

situation est-elle exacte? Quelles sont les mesures prises par votre département et dans quel délai pour assurer une information à ce sujet?

4. Afin de permettre une meilleure synthèse entre les divers partenaires, votre département a-t-il pris des mesures pour assurer la distribution des brochures du service Information, via les administrations communales? Enfin, votre département peut-il assurer la distribution automatique des brochures d'information aux membres de cette commission?

02.02 **Didier Reynders**, ministre: Monsieur le président, monsieur Chabot, en ce qui concerne tout d'abord l'évolution des compétences régionales, le service de l'administration des affaires fiscales compétent pour les droits d'enregistrement régionalisés et les droits de succession, informe systématiquement les fonctionnaires de l'administration de gestion de ces impôts - c'est-à-dire l'administration de la documentation patrimoniale, qui est l'ancienne administration du cadastre de l'enregistrement et des domaines - des modifications apportées par les Régions à la législation relative à ces impôts. Cette information se fait par voie de circulaires donnant un premier commentaire des modifications réalisées et de leurs conséquences sur la perception de l'impôt. Toutes les circulaires concernées peuvent être consultées par le public sur le site "fisconet" qui peut être identifié au départ du site du SPF Finances ou directement sur le site "fisconet.fgov.be".

Il n'y a pas de communication spécifique en ce qui concerne l'administration du recouvrement. En effet, la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, modifiée par la loi spéciale du 13 juillet 2001 portant refinancement des Communautés et extension des compétences fiscales des Régions, permet le transfert du service des impôts régionaux à une Région. Cette même loi prévoit toutefois également que la Région concernée ne peut reprendre le service qu'à partir de la deuxième année budgétaire qui suit la date de notification du gouvernement régional au gouvernement fédéral de la décision d'assurer elle-même le service du groupe des impôts concernés, technique qui a été retenue. Vous comprendrez aisément que communiquer de manière plus précise au sujet d'un événement probable qui ne pourra au plus tôt avoir lieu qu'en 2006 - si la procédure se déclenchait - ne me paraît pas tout à fait indiqué.

Par ailleurs, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le transfert à partir de l'exercice d'imposition 1999 du précompte immobilier vers la Région flamande s'est déroulé de façon normale sans campagne spécifique d'information envers le personnel, sauf les instructions opérationnelles habituelles. Cela signifie qu'il n'y a pas de communication particulière par voie de circulaires ou de brochures vers les agents; il y a évidemment communication sur la base des textes légaux qui sont communiqués aussi sur "fisconet", communication également développée dans tout le processus Coperfin. En effet, à cette occasion, on a expliqué la nouvelle découpe des différentes administrations et en particulier la façon dont l'Agence de documentation patrimoniale et par conséquent le recouvrement, pourraient évoluer.

En ce qui concerne l'élargissement de l'Union européenne au

02.02 Minister **Didier Reynders**: De bevoegde dienst van de administratie houdt de ambtenaren via omzendbrieven systematisch op de hoogte van de door de Gewesten aan de wetgeving aangebrachte wijzigingen. Die omzendbrieven kunnen geraadpleegd worden op onze site (www.fisconet.fgov.be).

Er wordt niet specifiek gecommuniceerd met betrekking tot de administratie van de invordering. Overeenkomstig de bijzondere wet van 16 januari 1989 kan de dienst van de belastingen voor gewestelijke belastingen overgeheveld worden naar een Gewest. Vanaf het tweede begrotingsjaar volgend op de datum van notificatie van de gewestregering aan de federale regering van de beslissing tot het zelf verzekeren van de dienst van de betrokken groep van belastingen, zorgt het betrokken gewest voor de dienst van deze belastingen. Mededelingen doen over iets wat zich waarschijnlijk zal voor doen, lijkt mij dus niet bepaald aanbevelenswaardig.

Alle betrokken ambtenaren hebben via e-mail een document ontvangen dat ook op de website van de FOD Financiën staat en waarin ze op de hoogte worden gebracht van de gevolgen van de uitbreiding van de Europese Unie.

De omzendbrief van 1 mei 2004, nr. D.D. 251.958 (C.D. 500) werd verspreid onder alle personeelsleden van Douane en Accijnzen. In een schrijven van 30 april 2004 werd de recentste informatie

1er mai 2004, et plus précisément, les informations fournies aux différentes administrations, votre question est sans objet pour l'administration des Douanes et Accises où il n'y a pas de changement particulier. Toutefois, certaines informations sont diffusées. Par exemple, j'ai fait adopter par le gouvernement - je crois l'avoir précisé en commission - une règle en matière d'importation de tabac: pour éviter que la libre concurrence soit immédiatement d'application pour les nouveaux pays, on a maintenu les limitations quantitatives. Cette information a été diffusée dans les services.

Chaque fonctionnaire de l'administration de la Fiscalité des Entreprises et des Revenus, de l'Inspection spéciale des Impôts, de l'administration des Affaires fiscales et de l'administration du Recouvrement chargées de l'application de la TVA, a reçu, le 23 avril 2004, via sa boîte de messages e-mail un document pour l'informer des conséquences en matière de TVA de l'élargissement de l'Union européenne et pour lui communiquer différents renseignements relatifs aux nouveaux Etats membres. En matière de TVA, l'information était évidemment plus complète. Ce document a également été repris, de manière temporaire, sur le site portail du SPF Finances. Enfin, un communiqué de presse sur l'élargissement à destination des entreprises figure également sur le portail du SPF Finances.

L'adhésion des nouveaux Etats membres fait l'objet de la circulaire administrative du 1er mai 2004 (réf. DD251/958/CD500) distribuée à tous les membres du personnel de l'administration des Douanes et Accises. Cette circulaire a été transmise, dès la mi-avril, par voie électronique aux principaux services de douanes concernés. La circulaire en question a donné des précisions exhaustives quant aux mesures douanières spécifiques pour l'élargissement de l'Union européenne à 25 Etats membres. Une dépêche du 30 avril 2004 a été envoyée par e-mail via les directeurs régionaux des Douanes et Accises à tous les bureaux de douane et a encore apporté des éclaircissements à ce sujet. Des mesures ont également été prises en matière de formation, plus spécifiquement dans le cadre de l'administration des Douanes.

Enfin, au sujet de la communication dans la réforme Coperfin, il y a d'abord une communication directe au sein du département: un réseau de communicateurs locaux a été mis en place, composé de fonctionnaires de toutes les administrations qui expliquent à leurs collègues le projet de modernisation et l'état d'avancement de la réforme. A deux reprises déjà, le service mis en place et auquel vous faites allusion a organisé des séances d'information à travers tout le pays, auxquelles sont invités tous les fonctionnaires du SPF Finances. Dans le même cadre d'une communication directe, le management du département a rencontré, entre novembre 2003 et janvier 2004, tous les fonctionnaires dirigeants de l'organisation au travers de septante sessions d'information spécialement destinées aux responsables locaux.

Un accès à tous les travaux de Coperfin disponibles sur le site du département est également organisé. Au-delà de la communication directe, tout est accessible sur internet.

Une nouvelle publication, appelée "Coperfin Flash", a également été lancée. Ce périodique est spécifiquement destiné à expliquer le projet

meegedeeld. Tal van ambtenaren hebben gedurende drie uren les gevolgd.

Voorts werd een omzendbrief voor intern gebruik inzake de controles op de openbare weg openbaar gemaakt.

De Coperfinhervorming stoelt op een aantal krachtlijnen: recht-streekse communicatie via informatievergaderingen, toegang tot alle werkzaamheden via de computer, het tijdschrift CoperfinFlash, het magazine Fininfo van het departement Financiën, een brief over de hervorming van de loopbanen die aan elke ambtenaar toegestuurd werd, het intranet en het ter beschikking stellen van een e-mailadres.

De infobrochures zijn verkrijgbaar in de grote steden. Het voordeel van de elektronische versie is dat het een geactualiseerde versie is en dat er niet zoveel bossen voor hoeven te worden omgehakt, hier noch elders, wat de duurzame ontwikkeling dan weer ten goede komt.

de modernisation du département et donne largement la parole aux acteurs du changement. L'équipe de communication du département prépare actuellement le douzième numéro de "Coperfin Flash".

Le magazine d'information du département "Fininfo" traite aussi de manière régulière du projet de modernisation.

En ce qui concerne la réforme des carrières, une lettre a été adressée à chaque agent pour l'informer concrètement des propositions quant à sa situation personnelle et ses perspectives de carrières. Toutes les informations sur ce sujet sont également accessibles via l'intranet du département. En outre, les agents peuvent poser leurs questions à une adresse électronique qui a été mise à leur disposition.

Enfin, en matière de communication, il me plaît de souligner également qu'au sein du département a été développé, au moyen de la technique du "Business process engineering", le projet de constitution d'un service de communication professionnelle dont la mise en place au cours des mois à venir permettra d'encore renforcer la communication interne du SPF Finances.

Monsieur le président, M. Chabot a posé la question des brochures d'information éditées par le département qui ne sont pas encore – c'est vrai – distribuées systématiquement à chaque administration communale. Toutefois, il convient de souligner que la plupart d'entre elles sont disponibles dans les offices des grandes villes et qu'elles peuvent être consultées et téléchargées à partir du site internet du département. Cette version électronique présente d'ailleurs l'avantage de mettre à la disposition du public des brochures toujours actualisées, ce qui évite l'envoi d'un addendum par titre de brochure à chaque endroit où elles sont stockées. A l'avenir, la possibilité sera envisagée d'apposer dans toutes les administrations communales des affiches informant le public de l'existence des brochures et des différentes manières d'en faire la demande: courrier, fax ou e-mail. Nous avons envoyé la brochure concernant les créances alimentaires, par exemple, à l'ensemble des CPAS.

Pour ce qui concerne la suite des opérations en la matière, je suis ouvert – je l'ai déjà dit à l'Union des villes et communes – pour organiser, par exemple, une collaboration systématique avec les communes. Pour le fonctionnement vis-à-vis de la commission, je rappelle que toutes ces brochures sont accessibles sur le site du département. Je n'ai pas d'objection à communiquer l'arrivée de nouvelles brochures au secrétariat de la commission pour qu'elle en informe les membres mais je trouverais – je l'ai déjà dit dans le passé – dommage d'envoyer sur support papier un ensemble de brochures comme celles-là à l'ensemble des membres de la commission ou du parlement quand on sait qu'elles sont accessibles sur le site internet et que dès lors, chacun peut télécharger ce qui l'intéresse. Sinon, nous aurons un certain nombre de problèmes avec d'autres collègues qui ne sont pas représentés ce matin qui me diront que la gestion du département ne s'inscrit pas dans le cadre du développement durable. Or, je préfère pouvoir m'inscrire dans ce cadre.

Je préfère donc donner accès sur internet et ne pas multiplier la destruction des forêts, tant ici qu'à l'étranger.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La réunion publique de commission est levée à 10.30 heures.
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 10.30 uur.